



AUVERGNE
RHONE ALPES



SAVOIE

AVANT PROGRAMME DE LA COUPE AUTOMNE AUVERGNE RHONE ALPES

AIGUEBELETTE LE DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

Cette compétition est ouverte aux clubs de la ligue ARA.

Organisation	L'organisation est assurée par le comité de Savoie d'Aviron. Président du Comité départemental de la Savoie : Yves Charles Président/e de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Stéphane Guerinot
Lieu	Base départementale d'aviron du Lac d'Aiguebelette – 73470 NOVALAISE Arrivée par l'autoroute A 43, sortie Lac d'Aiguebelette LE LAC D'AIGUEBELETTE EST UN LAC « réserve naturelle régionale ». Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation à la circulation des bateaux sur le lac (consulter les plans du bassin à la base d'aviron.)
Règlement/Code	Les épreuves sont disputées sous le règlement de la FFA. Licence 2021-2022.
Arbitres	Seront désignés par Monsieur Mazoyer, Président de la Commission Régionale des Arbitres.
Embarcations	Toutes les épreuves se dérouleront sur des embarcations de construction libre (sauf cas précisés).
Parcours	Le parcours se déroulera en ligne de 6 partants. Départs non tenus. Classement au temps. Chez les J13-14 en 1x, obligation de disposer du brevet d'aviron en eaux intérieures niveau 3 (ancien aviron d'or).
Entraînements	Aucun entraînement n'est autorisé et aucune sécurité ne sera assuré en dehors des horaires de compétitions et pendant la pause du midi. Ceci concerne les clubs ou rameurs inscrits à la compétition et ceux qui ne participent pas à la compétition. Il en va de la responsabilité de chaque entraîneur de faire appliquer cette consigne.
Numéros	Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur. Le premier départ sera donné à 9h30. (Modification éventuelle en fonction du nombre d'engagés.)
Engagements	Les engagements seront réalisés uniquement sur le site internet de la FFA. http://ffsa-goal.multimediabs.com Les épreuves de moins de deux partants seront annulées.
<u>Ouverture des inscriptions :</u>	<i>Dimanche 26 septembre 14h00</i>
<u>Clôture des inscriptions :</u>	<i>Dimanche 10 octobre 14h00</i>
<u>Consultation :</u>	<i>Mercredi 13 octobre (sur le site de la ligue dans la rubrique calendrier)</i>
Important COVID 19	Protocole fédéral : - PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour accéder à la base départementale.
Licences	Chaque équipage devra être capable de présenter licence ou pièce d'identité (physique ou dématérialisée) au moment de l'embarquement ou au débarquement.
Assurances	Les clubs participants devront être assurés.
Droit d'engagement	2€ par siège à régler au moment de la réunion des délégués. (Chèques à établir à l'ordre du Comité de Savoie Aviron)
Pesé du barreur	Pas de pesé de barreur
Médical et secours	Seront assurés par le Médecin de la régata, également présence de deux plongeurs et de la Croix rouge de Savoie.
Réunion des délégués	La réunion des délégués aura lieu à 07h45 à la salle DARD de la base d'aviron



AUVERGNE
RHÔNE ALPES

- Remplaçants** Le remplacement d'une partie des rameurs engagés doivent être déclarés selon l'article 31 du code des régates sur l'imprimé officiel. (Complètement rempli y compris le n° de licence.) auprès du président de Jury
- Forfaits** Les forfaits d'équipage doivent être fait sur l'imprimé officiel lors de la réunion des délégués
- Récompense** 3 premiers J13-14 et J15-16
Le premier J17-18, Senior, Master, Universitaire.
- Important** **Si les conditions climatiques ne permettent pas le déroulement des championnats Auvergne Rhône Alpes J16 et J18 de la veille. Les courses J16 et J18 du dimanche seront supprimées et remplacées par le programme du samedi.**

Information : En cas de conditions de courses défavorables l'organisation s'appuiera sur le document édité par la FFA :

https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables_1934706941.pdf

**Le président de la ligue Auvergne Rhône
Alpes**

Stéphane GUERINOT

**Président de la Commission
régionale des arbitres**

Alex MAZOYER

**Le président du Comité départemental
d'aviron de Savoie**

Yves Charles

AVANT PROGRAMME DE LA COUPE AUVERGNE RHÔNE ALPES – DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

DIMANCHE MATIN					
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
1	HS	1X		09h00	2000
2	FS	2X			2000
3	HS	4X			2000
4-5	FS-FJ18	4-			2000
6	HS	4-			2000
7	HJ18	4X			2000
8-9-10	FS-FJ18-FJ16	8+		10h00	1500
11	FJ16	4X			1500
12	HJ16	4-			1500
13	HJ16	4X			1500
14	FJ14	2X			1000
15	HJ14	4X+			1000
16	HJ14	1X *			1000
17	FJ14	8X+		12h00	1000
18	VH	4X			1000
19	VF	2X			1000

DIMANCHE APRES MIDI					
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
20-21	HS-HJ18	8+		14h00	2000
22	FS	1X			2000
23	HS	2X			2000
24-25	FS-FJ18	4X			2000
26	HS	2-			2000
27	FS	2-			2000
28	FJ18	2X			2000
29	HJ18	4-			2000
30	HJ18	2x			2000
31	FJ16	2X		15h30	1500
32	JF16	4+			1500
33	HJ16	2X			1500
34	HJ16	8+			1500
35	FJ14	1X *			1000
36	FJ14	4X+			1000
37	HJ14	2X			1000
38	HJ14	8X+		17h00	1000
39	V Mixte	4X			1000
40/41/42	VH/F Mixte	8+			1000

1X* BREVET D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES NIVEAU 3 OBLIGATOIRE – ANCIEN BREVET D'AVIRON D'OR

